

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PREVISIONNEL 2019**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires et le compte administratif 2018, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget communal se compose de 2 sections : la section d'investissement et la section de fonctionnement. La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériel, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différents services municipaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

Le budget primitif 2019 a été élaboré en tenant compte du maintien des taux d'imposition et des propositions des commissions municipales, et a été examiné par la commission des finances. Il reprend en outre les principales orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du 5 février 2019.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	5 814 023.39	5 814 023.39
Section d'investissement	4 158 518.29	4 158 518.29
TOTAL	9 972 541.68 €	9 972 541.68 €

Présentation synthétique du budget primitif 2019 :

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

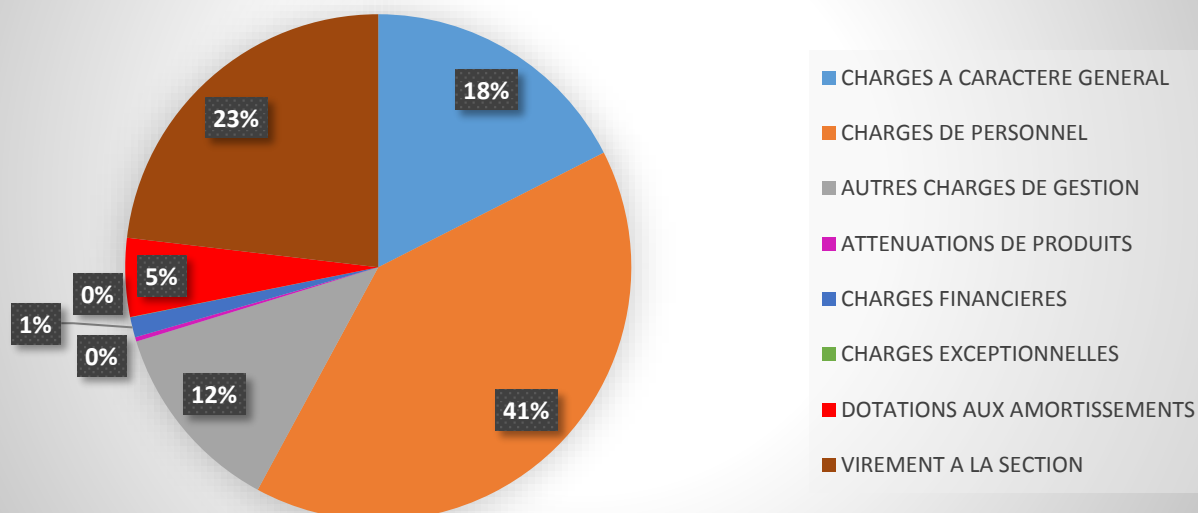
A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en grande partie de charges indispensables sur lesquelles la Mairie ne dispose que de faibles marges de manœuvre. Il s'agit principalement des charges de personnel puis des charges à caractère général, des contingents et charges obligatoires et enfin du remboursement des intérêts de la dette.

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2019	OBSERVATIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 018 489 €	Prise en compte de la hausse des prix des fournitures et des services, due à l'inflation, à l'actualisation des contrats et aux tarifs règlementés Poursuite de la maîtrise des dépenses
CHARGES DE PERSONNEL	2 348 025 €	Le budget du personnel prévoit : Les avancements statutaires d'échelon et de grade
AUTRES CHARGES DE GESTION	718 375 €	Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SDIS, les subventions aux associations, les indemnités des élus.
ATTENUATIONS DE PRODUITS	16 215 €	Pour 2019, pas de prélèvement pour carence de logements sociaux (loi SRU) en baisse significative qui était de 73 339 € en 2018.
CHARGES FINANCIERES	74 749 €	Crédits prévisionnels destinés au paiement des intérêts des emprunts en cours de remboursement.
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 350 €	Calculatrices pour les CM2
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	291 784 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement du renouvellement des investissements mobiliers
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 345 036 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus.
TOTAL	5 814 023 €	

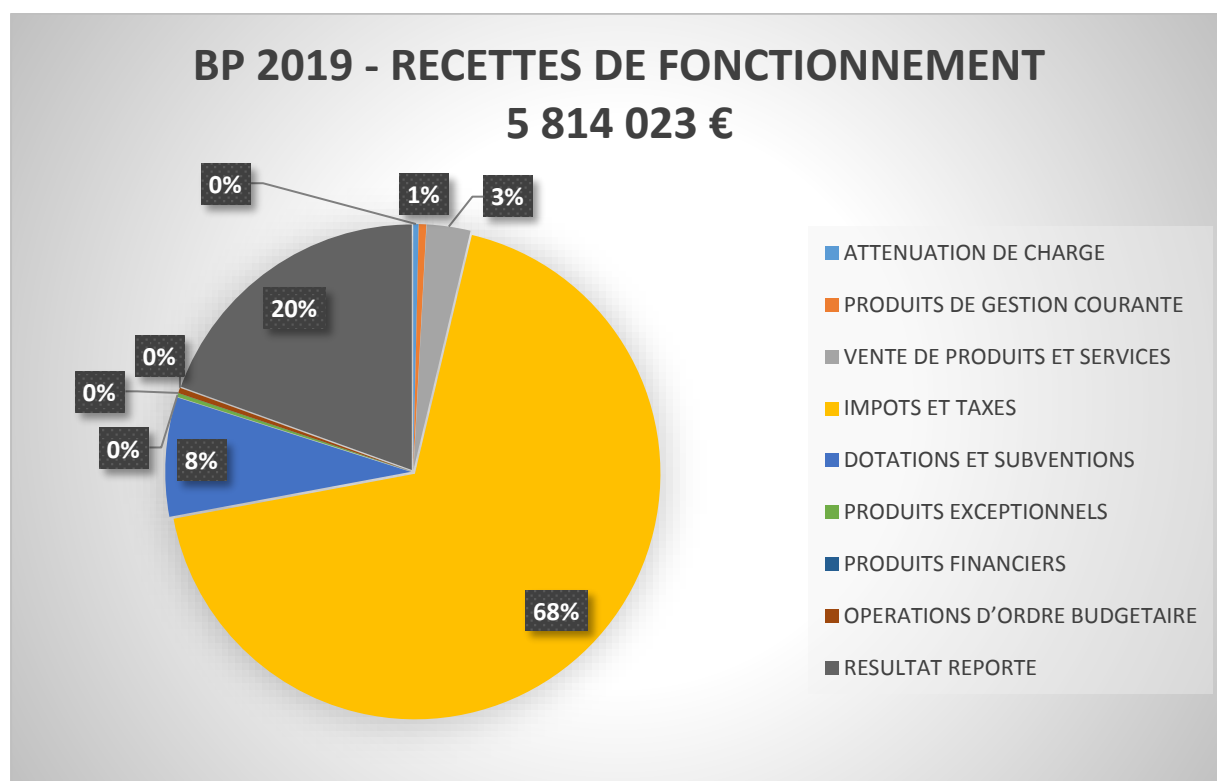
BP 2019 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 814 023 €



B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

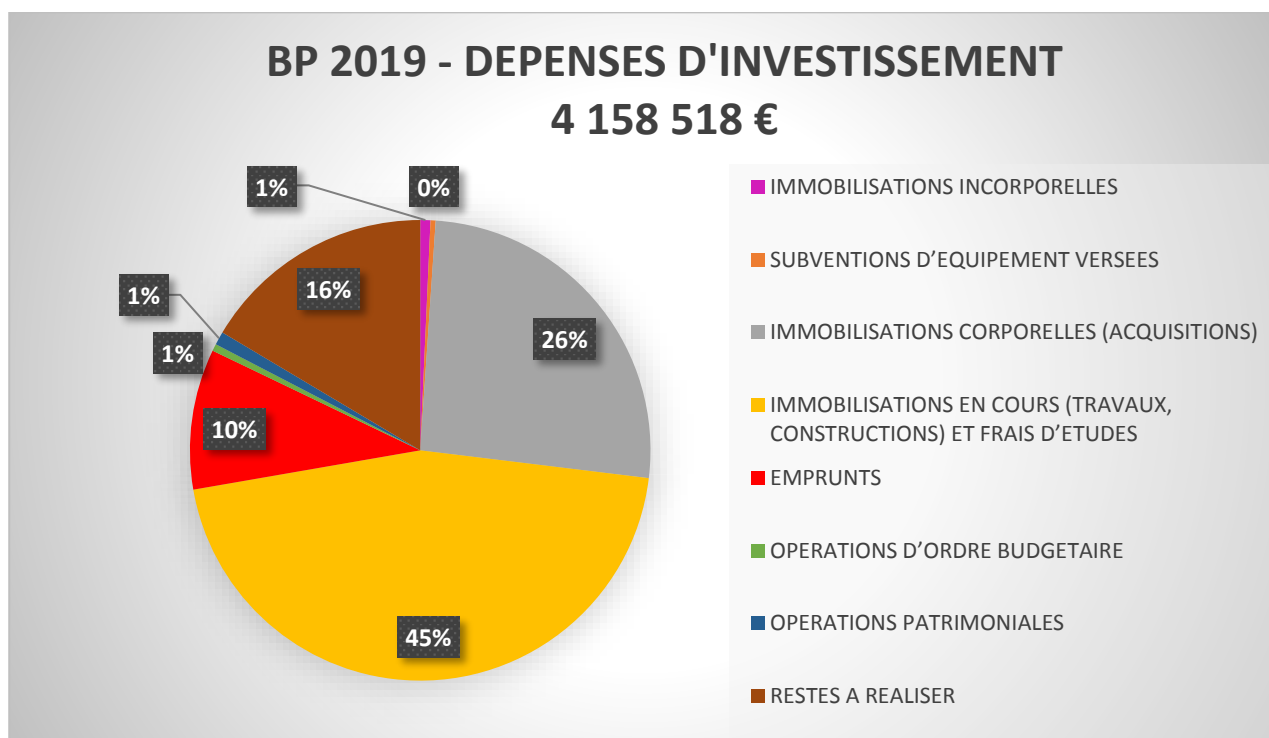
CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2019	OBSERVATIONS
ATTENUATION DE CHARGE	20 682 €	Remboursement sur rémunération du personnel par les assurances
PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 800 €	Revenus locatifs des immeubles, recyclage
VENTE DE PRODUITS ET SERVICES	167 510 €	Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, CLSH, occupation du domaine public, concessions...)
IMPOTS ET TAXES	3 972 953 €	Maintien des taux d'imposition de 2018 La recette fiscale augmente légèrement du fait de l'actualisation des bases d'imposition L'attribution de compensation reste quasi fixe Le montant des rôles supplémentaires n'est pas connu et était de 29 000 € en 2018. La taxe additionnelle sur les droits de mutation a été par précaution estimée à la baisse.
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	455 846 €	Compensations fiscales Dotations versées par l'Etat, versements CAF
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 738 €	Remboursement assurance
PRODUITS FINANCIERS	19 €	Reversement de parts sociales
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE	20 599 €	Amortissement subventions
RESULTAT REPORTE	1 132 876 €	Excédent de fonctionnement dégagé de l'exercice 2018 et reporté
TOTAL	5 814 023 €	



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

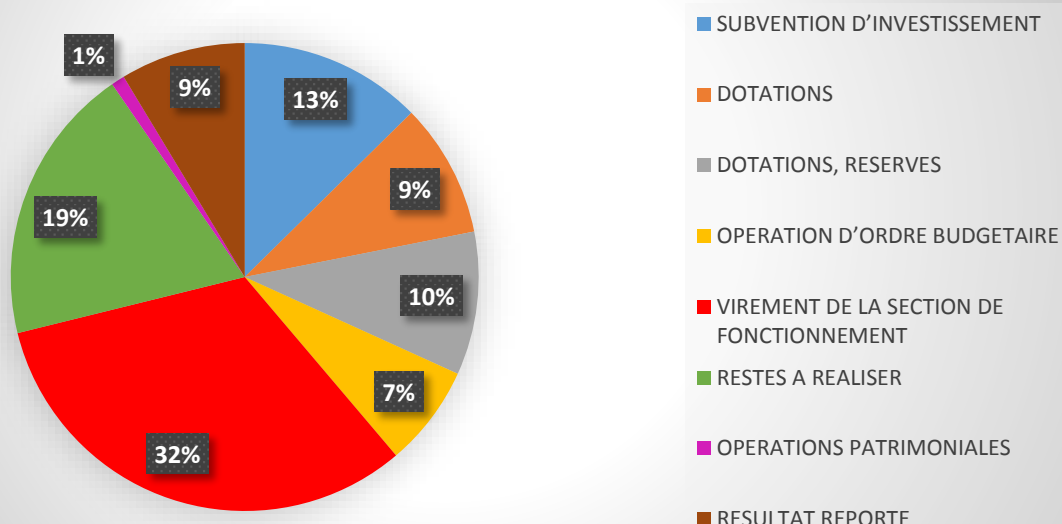
CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2019	OBSERVATIONS
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000 €	Frais de réalisation de document d'urbanisme
	4 700 €	Logiciel, insertion dans la presse dans le cadre des marchés publics
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	15 000 €	Subvention pour les façades.
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACQUISITIONS)	1 075 152 €	Acquisitions foncières et installations techniques
IMMOBILISATIONS EN COURS (TRAVAUX, CONSTRUCTIONS) ET FRAIS D'ETUDES	1 885 463 €	Etudes et travaux (cf. détail ci-après)
EMPRUNTS	409 789 €	Remboursement du capital d'emprunt
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE	20 599 €	Amortissement subvention
OPERATIONS PATRIMONIALES	38 759 €	Intégration des frais d'études en compte 23
RESTES A REALISER	684 056 €	Dépenses engagées avant 2019 non mandatées au 31 12 2018 donc reportées en 2019
TOTAL	4 158 518 €	



B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2019	OBSERVATIONS
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	524 744 €	Subventions perçues du Conseil départemental, de Terre de Provence Agglomération, de l'Etat
DOTATIONS	385 295 €	FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA acquittée), taxe d'aménagement
DOTATIONS, RESERVES	411 783 €	Excédent de fonctionnement capitalisé
OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE	291 784 €	Amortissements, Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 345 036 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
RESTES A REALISER	801 205 €	Recettes engagées avant 2019 non mandatées au 31 12 2018 donc reportées en 2019
OPERATIONS PATRIMONIALES	38 759 €	Intégration des frais d'études en compte 23
RESULTAT REPORTE	359 912 €	Excédent d'investissement dégagé de l'exercice 2018 et reporté
TOTAL	4 158 518 €	

BP 2019 - RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 158 518 €



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT :
DEPENSES D'EQUIPEMENT A REALISER ET SUBVENTIONS A PERCEVOIR EN 2019

PROGRAMMES DE TRAVAUX	DEPENSES	SUBVENTIONS A ENCAISSER (Etat, Conseil Départemental, Terre de Provence Agglomération)
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS POUR PMR	181 800 €	94 522 €
AMENAGEMENT URBAIN ET VOIRIES	355 157 €	474 418 €
CAFE DU MIDI	106 214 €	59 248 €
CHAUFFAGE ECOLE PRIMAIRE		101 448 €
CHAPELLE SAINT MICHEL	141 055 €	34 485 €
CRECHE		58 692 €
BUSAGE ET BASSIN D'ORAGE	18 520 €	136 096 €
PERFORMANCE ENERGETIQUE CSC	316 105 €	187 500 €
ECLAIRAGE PUBLIC	102 000 €	
EGLISE ET SACRISTIE	102 000 €	
FACADES	15 000 €	
PLACE DE LA MAIRIE	155 000 €	
ESPACE INTERGENERATIONNEL LA DURANCE		36 678 €
MEDIATHEQUE		27 428 €
ACQUISITIONS FONCIERES (Service Technique et Réserve foncière)	820 000 €	
TRAVAUX CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	392 020 €	
VIDEOPROTECTION	168 946 €	68 361 €
TOTAL	2 873 817 €	1 278 876 €